

LES VERTS SONT PASSÉS À L'ATTAQUE, MAIS ILS ONT PRIS, AVEC JOSÉ BOVÉ, UNE SACRÉE DÉCULOTTÉE GRÂCE À LA MOBILISATION DES CHASSEURS ET DE CPNT !

CPNT Nord-Pas-de-Calais, emmené par Monique HUON, Déléguée 59 et membre du Bureau National, et Jacques LEURS, Délégué 62 et membre du Comité Directeur, ont immédiatement interpellé Jacky Hénin, député européen du Pas de Calais qui a voté **POUR l'amendement Bové (Lire au dos)**.

CPNT 59 / 62 lui ont à la fois demandé de s'expliquer mais aussi de recevoir une délégation régionale afin de rendre des comptes et d'expliquer pourquoi lui, député PCF, a soutenu un amendement cherchant à détruire la chasse populaire au gibier d'eau. Voici le texte de cette saisie : à ce jour, il n'a toujours pas répondu, n'ayant pas le courage de ses actes ! Extrait .

*Monsieur le Député,
(...) J'aimerais m'entretenir avec vous d'un de vos votes au parlement européen.
Hier mardi 15 avril était mis au vote au Parlement européen un texte sur la santé animale. Bien que ne touchant pas à cette activité, les obsédés de l'antichasse, menés par les Verts-EELV et José Bové, en ont profité pour, au travers d'un artifice de procédure, déposer un amendement visant à l'interdiction des appelants pour les chasses traditionnelles françaises, ce qui aurait pénalisé les 1,2 million de chasseurs français.*

Il est à noter, qu'outre J Hénin, le cadavre communiste Mélenchon à soutenu Bové dans sa démarche antichasse populaire et traditionnelle !

H. Flautre, la députée Verte qui a voté l'amendement Bové, est basée à ... Arras, et Hénin à Calais... Vous pouvez aller leur dire ... "bonjour" et surtout leur demander des comptes et explications ! (Liste des votes au dos)

Vous aimez la chasse ? Vous aimez la pêche ? Vous aimez les traditions ?

Alors, avec CPNT, défendez-les !

Adhérez et faites adhérer à

CPNT – Le Mouvement de la ruralité, le parti des chasseurs et des pêcheurs !

... / ...

La déculottée méritée des Verts et de José Bové !

Le 15 avril était mis au vote au Parlement européen un texte sur la santé animale. Bien que ne touchant pas à cette activité, les obsédés de l'antichasse, menés par les Verts-EELV et José Bové, en ont profité pour, au travers d'un artifice de procédure, déposer un amendement visant à l'interdiction des appelants pour les chasses traditionnelles françaises (palombières et postes, huttes, tonnes, gabions, hutteaux, etc.) et la régulation des corvidés, ce qui aurait pénalisé les 1,2 million de chasseurs français !

Après avoir alerté, comme diverses instances de la chasse, les députés européens français sur le danger de l'amendement proposé par José Bové, CPNT se félicite de la mobilisation de la plupart des parlementaires français, notamment du groupe PPE, qui avec leurs collègues, ont défendu la chasse et infligé une déculottée.

La proposition des Verts d'interdiction des appeaux vivants à la chasse (pigeons, canards, corvidés), proposée par l'écologiste José Bové et déposée au nom du groupe des Verts allemands (???) a été fort justement rejetée par 468 voix contre 164, autrement dit, un beau camouflet et une grosse mise en minorité des écologistes antichasse !

CPNT rappelle l'importance du prochain vote européen et de l'utilité d'élire des députés européens, défenseurs des cultures

et traditions régionales, dont la chasse, pour faire barrage aux dérives de l'écologie

punitive et li-

berticide si présente au parlement européen. C'est l'Europe des différences et des libertés chère à CPNT qui doit primer et conduire le choix des urnes !

CPNT appelle en outre les chasseurs-électeurs à sanctionner les candidats écologistes et leurs soutiens pour s'être rendus complices de cet attentat contre les chasses traditionnelles françaises, notamment ceux du Sud-Ouest, pays de la tradition des palombières et de tonnes, où est élu et candidat José Bové. ■



Voici le message que CPNT avait passé en urgence aux députés européens français, sauf aux Verts... , le 15 avril avant la mise au vote en séance plénière du parlement européen de l'amendement révélant le délire antichasse des Verts et de José Bové en particulier !

Madame, Monsieur le député européen,

Au nom des chasseurs de France, CPNT a l'honneur de vous adresser ce message en urgence.

Il concerne un vote que vous allez opérer en séance plénière tout à l'heure, aujourd'hui mardi, au sein du parlement européen au sujet du projet de règlement sur la santé animale.

Ce texte fait l'objet d'une proposition d'amendement (N°337) déposée par votre collègue José Bové (groupe écologiste) ... au nom des Verts allemands (curieux artifice de procédure !) à propos d'une demande d'interdiction des appelants pour la chasse du gibier d'eau et de la palombe !

Il se sert de fallacieux arguments tels que "ces appelants colportent des maladies". Ceci est totalement faux et des textes européens existants règlent déjà très bien la question (Cf. la directive 90/425/CEE du Conseil et la décision 2005/734/CE de la Commission). En outre, il est faux et trompeur d'affirmer que les appelants vivants sont un vecteur de maladie, car bien au contraire, l'utilisation de ces oiseaux en tant qu'appelants pourrait être un instrument précieux pour contrôler la santé des oiseaux sauvages (par exemple, comme cela s'est produit lors de l'épidémie de la grippe aviaire), de sorte que leur utilisation pourrait même au contraire être promue !

Cette proposition s'attaque idéologiquement, sans fondements objectifs autres que des considérations de bien-être animal éloignées de la réalité, à une tradition cynégétique française concernant des centaines de milliers de pratiquants dans notre pays. C'est une provocation inutile et ignorante des réalités quant à l'exercice et l'impact de ces chasses traditionnelles, partie intégrante des cultures régionales et de l'identité rurale de la France.

Au nom des chasseurs français pratiquant ces chasses traditionnelles comme la palombière ou la hutte, la tonne ou le gabion et le hutteau, CPNT vous remercie par avance de bien vouloir défendre les intérêts des chasseurs français et leur tradition en rejetant cet amendement ridicule et inutile, mais surtout provocateur et antichasse.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur le député européen, l'expression de nos salutations distinguées.

CPNT

Qu'ont voté les députés français ?

- **Ont défendu la chasse française** ; merci à eux : les députés européens du PPE (UMP-UDI-NC), de l'ALDE (Modem et centristes sauf Bennahmias ex-Vert), les NI dont MPF et quelques députés FN (tous n'étaient pas là).
- **Ont voté contre la chasse** en votant pour l'amendement déposé par José Bové et les Verts, **menaçant d'interdiction les appelants et agressant les chasses traditionnelles françaises** :
 - ◆ Mélenchon (député européen parachuté dans le sud-ouest, pays de palombières et de huttes) et Hénin (ancien maire de Calais où une importante association de chasse DPM existe !). Les chasseurs qui votent pour eux vont être contents; cocus, mais contents !
 - ◆ La plupart des députés européens PS étaient absents du vote (**les deux du Nord-ouest ont voté contre**) ! Bonjour l'intérêt pour la chasse populaire française !
 - ◆ Un Modem (ex Vert) Benhamias ; il va falloir arrêter de les recycler ceux-là !
 - ◆ Tous les députés européens Verts et EELV (pas une surprise ! Il faudra les sanctionner en mai !)